



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE
DU PUY EN VELAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du lundi 07 avril 2025**

Délibération n° DEL_2025_027

Date de la Convocation :
jeudi 27 mars 2025

L'an deux mille vingt cinq, le sept avril à 18 h 00, le Conseil d'Administration, régulièrement convoqué, s'est réuni CENTRE ROGER FOURNEYRON, sous la Présidence de Madame Michelle MICHEL.

Nombre de conseillers en exercice :
17

Étaient présents :

Madame Michelle MICHEL, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur François CHATAING, Madame Michelle CHAUMET, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Madame Marlène JARROUSSE-LASHERME, Monsieur Georges DRAJNER, Madame Jeannine GIRE-KIEFER, Madame Huguette PORTAL, Madame Annie VARRAUD

Date de publication en ligne :

Ont donné procuration :

Monsieur Michel CHAPUIS à Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Jacques LABROSSE à Madame Michelle MICHEL, Madame Charlotte OLLAGNON à Madame Huguette PORTAL

Absent(e)s :

Monsieur Stéphane CLABAUX, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Monsieur Marc LAVERGNE, Monsieur Fernand GRAS

Secrétaire de séance : Philippe MARTEL

La séance a été levée à : 19 h 45

Objet : BUDGET PRIMITIF 2025-CCAS

Rapporteur : Michelle MICHEL

J'ai l'honneur de proposer à votre examen le budget primitif 2025 du budget général du CCAS qui s'équilibre comme suit :

Ce budget a été établi avec la reprise de résultats.

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		TOTAL	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Restes à réaliser					0.00 €	0.00 €
Propositions nouvelles	599,859.23 €	177,716.14 €	2,031,530.37 €	1,980,260.08 €	2,631,389.60 €	2,157,976.22 €
TOTAUX	599,859.23 €	177,716.14 €	2,031,530.37 €	1,980,260.08 €	2,631,389.60 €	2,157,976.22 €
Résultats reportés		422,143.09 €		51,270.29 €		473,413.38 €
Propositions globales	599,859.23 €	599,859.23 €	2,031,530.37 €	2,031,530.37 €	2,631,389.60 €	2,631,389.60 €

Les dépenses prévues d'investissement correspondent à l'achat d'un véhicule, de remplacement d'équipements informatiques, d'achats de licences informatiques, de la réalisation d'une voie d'accès pour livraison au Verger de Léa et de l'affectation d'une grande part de l'excédent d'investissement à la section de fonctionnement.

Les recettes d'investissement sont constituées par l'amortissement des immobilisations, le remboursement du FCTVA, l'affectation du résultat de l'exercice 2024.

Les dépenses de fonctionnement sont composées par la masse salariale des agents, les actions des services du CCAS, la facturation des services mutualisés pour 2024, la subvention pour le chantier d'insertion ainsi que des dépenses de gestion courante et les amortissements.

Les recettes de fonctionnement sont générées principalement par la contribution de la ville, du Département pour le suivi des bénéficiaires du RSA, les facturations du service de portage de repas et du restaurant Fourneyron, les loyers d'un appartement et des jardins Les Directes, les revenus des placements financiers (legs VOINIER).

Je vous propose également une reprise complète de la provision au compte 7815 (reprises sur provisions pour risques et charges de fonctionnement courant) pour 159 741,08 € et une nouvelle dotation au compte 6817 (dotations aux dépréciations des actifs circulants) pour 141 880 € soit une reprise de 17 861,08 €. Cette reprise est en lien avec les versements effectués par une personne condamnée à rembourser le CCAS.

Le Conseil d'Administration:

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- ACCEPTE Le budget primitif 2025 du CCAS.

VOTE : UNANIMITÉ

Fait au Puy-en-Velay, le lundi 07 avril 2025